

REPUBILQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



ROVINCE DE L'EQUATEUR IRCONSCRIPTION FONCIERE DE MBANDAKA Division des titres Immobiliers B.P. 1005

MBANDAKA

bjet : ojet de contrat à signer arcelle Nº 104 printaine.d. Ingenia..... /BOLONDO

2 SEPT 2015

Mbandaka, le...../........../201.....

N°2.444.2/ 0.862 /2015..

A Mensieur De Directeur Général de la Seciété Plantations et-Muileries du Congo S.A (PHC)

NSHASA

J'ai l'honneur de vous faire parvenir

en annexe, un projet de contrat de concession perpétuelle en double exemplaire que je vous prie de me renvoyer dûment revêtu de votre signature sous la rubrique « L'EMPHYTEOTE » au bas du dernier feuillet avec indication de preuve de paiement.

Les frais à payer s' »lèvent à la somme de FC 210.700 Prancs Congolais dont les détails ci-après :

FC 210.700			FC
mtrat	=	22.500	FC
a) Taxe contrat b) Taxe d'enregistrement	==	22.500	FC
c) Taxe P.V. de constat	=	13.500	FC
d) Taxe P.V. de mesurage	=	13.500	FC
e) Taxe croquis	Machine Material	8.000	FC
o Lovers impayes de	=		FC
g) Intérêt de retard (40%)	=	60	FC
h) Prix de référence (25	ans)=	130.700	And the latest decision for the costs where the costs of
II) FILL GO		A ST TO THE STATE OF THE STATE	
			FC.

FC 210,700

Montant que je vous invite à verser au compte N°200308 Chez la Banque Centrale du Congo sur présentation de la note de perception dûment établie par l'ordonnateur de la DGRAD (ou de la DGREQ) attaché à la Division des Titres immobiliers à Mbandaka.

Veuillez agréer, .. Mensieur,

L'assurance de ma considération distinguée.

LE CONSER

DELIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PROVINCE DE L'EQUATEUR RCCASCRIPTION FONCIERE DE MBANDAKA DIVISION DES TITRES IMMOBILIERS B.P 1.005 - MBANDAKA

:BOLONDO Lieu-dit Commune de : Territoire de :INGENDE

CONTRAT D'EMPHYTEOSE N° D8/E. 650 DU TERME DE BAIL : VINGT - CINQ (25) ANS .-

République Démocratique du Congo, représentée par le Gouverneur de Province ..., agissant en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article C > ce l'Ordonnance nº 74-148 du 20 Juillet 1974 portant mesure d'exécution de loi nº 73-021 du 20 Juillet 1973 portant régime générale des biens, régime foncier et immobilier et régime des sûretés, telle que modifiée et complétée à ce jour par la loi n° 80-008 de 18 Juillet 1980, ci – après dénommée « LA REPUBLIQUE », de premier part,

La Société PLANTATIONS HUILERIES DU CONGO S.A, immatriculée---

La République concède au soussigné de seconde part, qui accepte un droit d'emphytéote sur une parcelle de terre à usage ... terre d'une superficie de 172h, 81a, 256 située à ... Ingende portant le numéro 104 du plan cadastral de la localité Bolondo et dont les limites sont représentées par un liséré jaune au croquis ci annexé dressé à l'(échelle de 1 à25 • OCC-----

Le présent contrat fait suite au contrat n° D8/E 15/03/2015 expiré. Il est intervenu pour un terme de Vingt - Cinq (25) ans renouvelable, prenant cours à l'expiration duquel il sera renouvelé pour une durée Article 2: egale pour autant que le terrain ait été mis en valeur conformement aux bligations contractuelles et règlementaires de l'emphytéote, la redevance amaelle sera fixée conformément au tarif en vigueur de ce renouveilement, ...

Ces redevances et taxes rémunératoires sont payables annuellement-et par anticipation le premier Janvier de chaque année conformément à la procédure Acticle 3: prevue aux articles 4 et 5 de la loi nº 04/015 du 16 Juillet 2004 fixant la comenclature des actes générateurs des recettes administratives, judiciaires

semaniales et de participation ainsi que leurs modalités de perception

L'emphytéote est tenu de maintenir et de poursuivre la mise en valeur conformément aux prescriptions du contrat d'emphytéose susmentionné, secole 4:

DEUXIEME ET DERNIER FEUILLET DU CONTRAT D'EMPHYTEOSE N° D8/E 650

L'emphytéote ne peut changer la destination du terrain sans l'autorisation expresse et préalable de l'autorité qui accorde le droit..... rticle 5 Pour tout ce qui ne résulte pas des dispositions ci-dessus ... i du 20 o air in ce jour SIRCONSCRIPTION DE L'EQUA SECTION contrat TERRITOIRE : LNGENDE ede en PARCELLE: 104 noment TISSEMENT A reprises mise en ent élire EN DE 015 de la 103 N 105 N. Enr. K. Enr.

POUR LA REPUBLIQUE

LE GOUVERNEUR DE PROVINCE

INTERIMATRE

LE GOUVERNEUR DE PROVINCE

LE GOUVE

Banque Internationale pour l'Afrique au Congo

Nº 0689424

ATTAIN OF THE PART OF THE

Nous soussignés, Banque internationale pour l'Afrique au Congo, "B. LA.C." attestors par la présente que notre chent PHOBOTERA NGENDE effectue un palement de COF

THE PROPERTY OF SOME O 210,700 (Francs/Cangolais deux-cents dix mille sept-cents) de

to note de personairon discolation de solo de solo de personairon de solo de s

du 23/09/2015 Wode de palement. THE PROPERTY OF LONG TO LONG T

Chargee des Transferts THOMO TOKOLIT

Fait a Mbandaka, le 23 sept

Responsable des Operations

M. L.S. I. W. S.

